

ECOGARDE TERRE - MER – AVANT-POST SAISON 2019

Contexte

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Calanques met en place, à terre et en mer, un dispositif saisonnier d'écogardes chargés de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques. Ce dispositif, coordonné au niveau du siège, est intégré aux unités territoriales.

Rattachement hiérarchique

Responsable intersecteur, avec la collaboration du coordinateur du dispositif, ainsi que des 2 chefs d'équipe et de leurs adjoints, qui assurent une autorité fonctionnelle sur les agents du dispositif.

Missions

- Réaliser, en binôme, des patrouilles à terre (à pied) et en mer dans le Parc national des Calanques ainsi que des points d'information et de sensibilisation (diffusion de documentations, utilisation d'outils pédagogiques) ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le Parc national, son patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, sur sa fragilité et sa protection ;
- Informer les visiteurs sur les règles de bonne conduite, les précautions d'usage et la réglementation ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le risque d'incendie en espace naturel, participer à la maîtrise de la fréquentation lorsqu'elle est nécessaire et à la conciliation des usages ;
- Renseigner et orienter le public ;
- Assurer des observations et récoltes de données de terrain (fréquentation, infractions, données naturalistes) ;
- Préparer et tenir des stands lors d'événements divers ;
- Informer et sensibiliser les structures relais auprès du grand public ;
- Assurer des missions d'éducation à l'environnement (animations dans les quartiers, avec des classes, etc.) ;
- Distribuer les plaquettes du Parc national dans les structures du territoire recevant un public touristique ;
- Former les écovolontaires (Service civique) et écogardes d'été au terrain (sous l'autorité des chefs d'équipe) ;
- Assurer une mise à jour de fichiers de données ;
- Participer ponctuellement à des missions de terrain en lien avec les gardes-moniteurs.

Profil

- 23 ans minimum
- Bac +3 et plus
- Formation en environnement et animation prioritairement, ou expérience d'écogarde
- Expérience en éducation à l'environnement souhaitée
- Bonne capacité relationnelle et de communication
- Sens de la présentation, de la discipline et du travail en équipe
- Capacité d'adaptation et prises d'initiatives
- Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels et culturels
- Connaissances naturalistes appréciées
- Pratique et goût pour la randonnée en moyenne montagne
- Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique
- Capacité à utiliser les logiciels Word et Excel
- Pratique d'une langue étrangère souhaitée
- **Permis de conduire obligatoire** (permis B)
- **Permis côtier obligatoire pour les écogardes en mer**

Conditions de travail

Mise à disposition d'un véhicule de location et d'une embarcation en fonction des missions.

Le port de la tenue mise à disposition par le Parc national est obligatoire. Pause méridienne prise sur le terrain.

Contrat

- Contrat saisonnier de 6 mois à temps complet du 1^{er} avril au 30 septembre 2019.
- Temps de travail : 35 heures sur 5 jours, en semaine et les week-ends et jours fériés.
- Congés : Congés payés. Dimanches et jours fériés compensés (une partie payée, l'autre récupérée).
- Salaire : SMIC + tickets restaurant.
- Lieu : les écogardes ont leur lieu d'embauche soit à Marseille (Bonneveine), soit à La Ciotat (centre-ville).

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 7 janvier 2019** à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Calanques

A l'attention de Mme Chrystel WITZ

141, avenue du Prado - Bâtiment A

13008 Marseille

ou par courriel à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr